

Informations de base	
2023/2914(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Règles pour la surveillance des émissions de gaz à effet de serre du transport maritime et de toute autre information utile	
Complétant <a href="#">2013/0224(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
3.20.03 Transport maritime de personnes et frêt 3.60.08 Efficacité énergétique 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile 3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
12/10/2023	Publication du document de base non-légal	<a href="#">C(2023)06728</a>	
12/10/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
18/10/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
31/01/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2914(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant <a href="#">2013/0224(COD)</a>
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/9/13390

Portail de documentation
Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)06728	12/10/2023	
Document annexé à la procédure	C(2023)8683	06/12/2023	